

LYCEE METIERS NATURE DE COUTANCES

4^{ème} & 3^{ème} de l'Enseignement Agricole



Organisation des études

Les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole s'inscrivent dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture du Cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} & 3^{ème}) et les parcours «avenir», «citoyen» et «culture», de la réforme du collège.

Ces classes permettent d'accueillir des élèves des collèges, qui seraient attirés par des enseignements plus concrets. Les effectifs raisonnables (pas plus de 24 élèves par classe et des groupes de 12 élèves en travaux pratiques), l'encadrement proche de l'équipe enseignante et l'initiation technique par la pratique dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) contribuent à leur remotivation et leur offrent une nouvelle opportunité de réussir.

Au 3^{ème} trimestre de la classe de 3^{ème} (fin du cycle 4), un bilan de compétences, de connaissances et de culture, reflet de ce que chaque élève doit avoir atteint en sortie de 3^{ème} sera établi sur le Livret Scolaire Unique (LSU).

Ils passeront le **NOUVEAU** Diplôme National du Brevet (DNB) à la fin de la classe de 3^{ème}.

Accès à la formation :

L'accès en 4^{ème} de l'Enseignement Agricole se fait à partir d'une classe de 5^{ème} de collège.

L'accès en 3^{ème} de l'Enseignement Agricole se fait à partir d'une classe de 4^{ème} de collège.

Organisation de l'enseignement :

Le programme est défini à partir de celui des classes de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges, avec des aménagements propres à l'enseignement agricole. Les sciences et techniques professionnelles, enseignées dans le cadre des EPI, constituent une sensibilisation permettant aux élèves d'être confrontés à des situations concrètes sur le terrain et permet de les aider dans leur choix d'orientation. **Des stages pratiques de découverte en entreprise** (1 semaine en 4^{ème} et 2 semaines en 3^{ème}) sont organisés au cours de chacune des années.

Enseignements disciplinaires (par matières)

Français - Anglais - Histoire/Géographie/Enseignement moral et civique (EMC) - Mathématiques - EPS - Education socio-culturelle (ESC) - Informatique - Biologie-écologie - Physique-chimie

Enseignements pratiques inter-disciplinaires (EPI) -> en travaux pratiques et en pluridisciplinarité

3 thèmes par an, au choix de l'établissement, parmi les suivants : Animal - Végétaux cultivés - Matériaux & développement durable - Aménagement de l'espace - Accueil-vente

Autres thèmes possibles : énergie - activités de loisirs - transformation des produits agricoles - langues étrangères et régionales - éducation du consommateur - cadre de vie et soin à l'enfant - éducation à l'autonomie et à la responsabilité - cadre de vie et activités de restauration

Semaines thématiques -> accueil des élèves - mise en œuvre et valorisation des projets - éducation à la santé et à la sexualité

Accompagnement personnalisé -> 2h00 par semaine

Vie de classe -> 10h00 par année

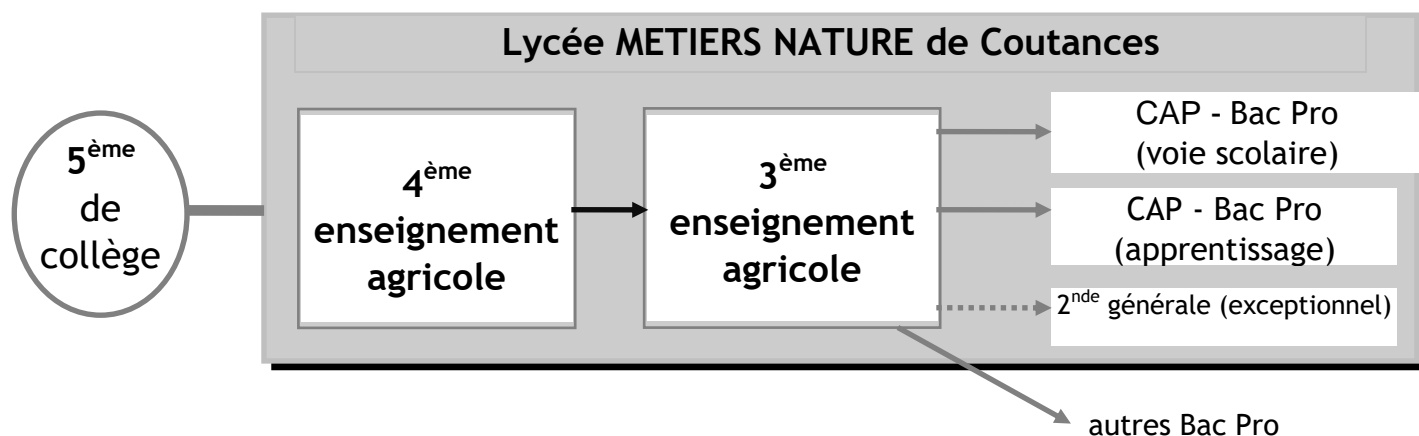
Orientation

A la fin de la classe de 3^{ème} de l'enseignement agricole, les élèves peuvent s'orienter :

- en 2^{nde} Professionnelle, par la voie scolaire ou en apprentissage (Baccalauréat Professionnel en 3 ans).
- Le Lycée METIERS NATURE de Coutances offre des Baccalauréats Professionnels dans 4 secteurs : **l'agriculture-élevage, l'horticulture, le conseil-vente et l'aménagement paysager.**
- En CAP, par la voie scolaire ou en apprentissage

Les Baccalauréats Professionnels peuvent permettre une poursuite d'études en BTSA.

Au cours de la classe de 1^{ère} Bac Pro, l'élève passe son BEPA.



Renseignements pratiques

Un contact avec le lycée, préalable à la demande d'inscription, est souhaitable. Des mini-stages sont recommandés. Les inscriptions se font sur étude du dossier et sont reçues jusqu'à la fin du mois de mai. Elles sont confirmées après accord de passage du conseil de classe du 3^{ème} trimestre à la fin de la classe de 5^{ème} (ou de 4^{ème} pour une entrée en 3^{ème}) début juin.

Le nombre de places étant limité, il est demandé de fournir le dossier complet avec les renseignements, l'avis de l'établissement d'origine, la motivation et les bulletins scolaires des deux années de collège.

Les élèves sont externes, demi-pensionnaires ou internes. L'internat est fermé en fin de semaine (du vendredi soir au lundi matin).

Le Lycée METIERS NATURE de Coutances est un **établissement public**. La scolarité y est gratuite. Seuls restent à la charge des élèves les frais de fournitures scolaires, de photocopies, l'adhésion à l'Association des élèves, et bien entendu la pension ou la demi-pension.

Tarif 2018/2019 :

pension 1438 € par an
½ pension : 589,50 € par an.

Des bourses peuvent être attribuées aux familles en fonction de leurs ressources.

Journées portes ouvertes : vendredi 15 mars 2019, de 17h00 à 20h00 et samedi 16 mars 2019, de 10h00 à 17h00

CAMPUS & Lycée METIERS NATURE de Coutances
Route de Régnéville sur Mer - CS 70722
50207 COUTANCES cedex
Tél 02 33 19 41 10 - Fax 02 33 19 41 19
Email : legta.coutances@educagri.fr

<http://www.coutances.educagri.fr/> & sur Facebook : [coutances metiers nature](#)

